

Dossier de presse

exposition gratuite

DESSINER POUR NAPOLÉON

Archives nationales
60 rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris

TRÉSORS DE
LA SECRÉTAIRERIE
D'ÉTAT
IMPÉRIALE

du lundi au vendredi
de 10h à 17h30
samedi et dimanche
de 14h à 17h30
fermeture le mardi



1 Hôtel de Ville
11 Rambuteau

© Archives nationales / Costanza Marzocco

www.archives-nationales.culture.gouv.fr

Communiqué de presse



Exposition

DESSINER POUR NAPOLEON *Trésors de la secrétairerie d'État impériale*

Aux Archives nationales, site de Paris
du 10 mars au 19 juillet 2021

Exposition
du 10 mars au 19 juillet 2021
Entrée gratuite

Horaires

du lundi au vendredi
de 10 h à 17 h 30
samedi et dimanche
de 14 h à 17 h 30
Fermé le mardi

Pour venir

Archives nationales
Paris
60 rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris
Métro ligne 1 et ligne 11
Hôtel de Ville et Rambuteau

Contact

Archives nationales
Catherine Vergriète
Responsable du service
de la communication
01 75 47 21 34
catherine.vergriete@culture.gouv.fr

www.archives-nationales.culture.gouv.fr

« Un bon croquis vaut mieux qu'un long discours » ! Cette maxime évocatrice et percutante que l'on prête à Napoléon prouve toute sa force dans l'exposition présentée par les Archives nationales des dessins, cartes et plans de la secrétairerie d'État impériale. Les meilleurs artistes de l'époque, les peintres Jacques-Louis David ou Jean-Baptiste Isabey, le graveur Dominique-Vivant Denon, pour ne citer que quelques noms célèbres, ont contribué à la réalisation de ces documents, qui bien que documents de travail à l'origine, ont une dimension artistique incontestable.

Au plus près de l'empereur, le secrétaire d'État impérial est un fidèle et dévoué ministre de Napoléon. Avec son administration, rouage administratif clé qui correspond peu ou prou à nos modernes secrétariat général du gouvernement et secrétariat général de la présidence de la République, il prépare le travail de l'empereur. Pour lui faire comprendre rapidement un projet et emporter son adhésion, cartes, plans ou dessins sont joints à des rapports administratifs. Dans ce corpus extrêmement large, les commissaires de l'exposition ont choisi de mettre en lumière les communications, le développement économique et les aménagements urbains, trois domaines où l'époque napoléonienne fourmille en innovations surprenantes.

En commençant par les voies de communication, l'exposition permet de pénétrer sur les terres de l'Empire : routes, ponts, voies navigables, le réseau qui se constitue reliant Paris au reste d'un territoire toujours plus étendu dévoile les prouesses techniques déployées par les ingénieurs des Ponts et Chaussées ou du Génie militaire.

S'y ajoutent les toutes nouvelles communications aériennes où le télégraphe inventé par Claude Chappe côtoie les aérostats, engins volants utilisés pour l'observation des champs de bataille ou admirés, lors de fêtes somptueuses, par un public médusé.

L'exploration du thème de l'activité industrielle permet de découvrir la diversité des moulins, fonderies et verreries mais aussi le développement de l'industrie textile stimulée par le blocus continental qui protège de la concurrence anglaise. Les réalisations magnifiques des tisseurs lyonnais pour le palais de Versailles ou les tissus teints d'indigo venus du Grand-Duché de Berg attestent la magnificence de l'époque.

L'aménagement des villes, conçu comme le miroir d'une modernité impériale éclairée contrastant avec un Ancien Régime moins rationnel et organisé, est également présenté au travers de plusieurs projets phares : le percement de la rue de Rivoli à Paris, l'agrandissement de Pontivy – devenue Napoléonville – dans le Morbihan voisinent avec les projets d'embellissement de la ville de Turin ou d'une villa Napoléon, dotée de magnifiques jardins, à Rome. La propagande napoléonienne passe par cette appropriation de l'espace dont les monuments grandioses doivent frapper les esprits sans pour autant perdre leur aspect très fonctionnel destiné à une bonne administration.

L'exposition propose également de découvrir sous forme de « cabinet de curiosité » quelques trésors de la secrétairerie d'État. Un obélisque à ériger sur le Pont-Neuf à l'endroit où se dresse aujourd'hui la statue de Henri IV, des dessins d'étendards et porte-étendards, des broderies pour les costumes de la cérémonie du sacre : dans ces différents projets et tous les autres qui sont présentés, l'élégance des formes le dispute à l'éclat des couleurs.

Sans parcourir les près de 900 000 kilomètres carrés de l'Empire, cette exposition nous invite donc au voyage et au dépaysement, de Paris à Toulouse, de Mayence à Barcelone, en passant par Florence ou Genève. Notre imagination peut même voler jusqu'au Monténégro ou en Louisiane, pour se saisir de vues bucoliques sur le golfe de Kotor ou des énigmatiques portraits de grands chefs d'une tribu indienne.

Une courte présentation au début du parcours de l'exposition, permet de mieux comprendre le processus minutieux de restauration des documents. En effet, cette exposition n'a été possible que grâce au succès d'une campagne de souscription, lancée en 2017 et baptisée *Sauver les dessins et les plans de Napoléon I^{er}*, organisée conjointement par les Archives nationales et la Fondation Napoléon, et au généreux soutien de la Maison Chaumet, qui a permis la mise à plat et/ou la restauration de plus de 1300 documents figurés.

Le commissariat scientifique

Thierry Lentz est directeur de la Fondation Napoléon et professeur associé à l'Institut Catholique d'Études Supérieures de la Roche-sur-Yon. Auteur de nombreux ouvrages sur le Premier Empire, il a notamment codirigé chez Fayard l'édition de la *Correspondance générale de Napoléon Bonaparte* (2004-2018). En 2020, il a publié chez Perrin *Napoléon - Dictionnaire historique*.

Marie Ranquet, docteur en histoire et conservateur du patrimoine au Département de l'Exécutif et du Législatif des Archives nationales, est chef du pôle des archives de l'Exécutif (1789-1870), des Assemblées et du contrôle de l'État. À ce titre, elle est responsable du fonds de la secrétairerie d'État impériale (série AF/IV).

Aude Roelly, conservateur général du patrimoine, est responsable du Département de l'Exécutif et du Législatif des Archives nationales. Elle a étudié l'apport des innovations scientifiques (aérostats, télégraphes, uniformisation des poids et mesures) dans l'armée et le service du Génie pour sa thèse d'École des chartes sur le Comité des fortifications à l'époque révolutionnaire.

Le parcours de l'exposition

Introduction

Outre des repères chronologiques, le visiteur découvre le fonctionnement de l'institution à l'origine des documents exposés, la secrétairerie d'État impériale, rouage essentiel de l'administration napoléonienne, créée dès les premiers jours du Consulat.

Du fait de l'organisation pyramidale de l'État napoléonien, un nombre incalculable de décisions doivent être prises par l'empereur en personne. Comme tout décideur, celui-ci est donc tributaire de la qualité et de l'exactitude de l'information préparatoire à ses choix. Il l'étudie ensuite soigneusement, avant d'approuver ou de rejeter les propositions des ministres. C'est à la secrétairerie d'État que revient la gestion des milliers de rapports qui remontent ainsi jusqu'au cabinet de l'empereur.



Projet de décret sur l'établissement d'une verrerie à Jumet [auj. en Belgique].
27 janvier 1812. Archives nationales, AF/IV/624, plaquette 4940

Employant une soixantaine de personnes, cette structure exerce grossièrement les fonctions de nos modernes secrétariats généraux du gouvernement et de la présidence de la République. Sous la direction d'un ministre-secrétaire d'État, elle fluidifie le fonctionnement de l'exécutif, en vérifiant tous les rapports et décrets préparés par les ministères et les directions générales de l'administration, en visant les dossiers mis sous les yeux de l'empereur, en transmettant ses décisions et en suivant leur exécution. Le ministre-secrétaire d'État n'est donc jamais loin de l'empereur et l'accompagne parfois sur les théâtres guerriers. La fonction est occupée par le fidèle Hugues-Bernard Maret, duc de Bassano, pendant tout l'Empire, à l'exception de la période 1811-1813 pendant laquelle, appelé à d'autres fonctions, il est remplacé par le comte Pierre Daru.

Première partie – Développer les communications

Voies terrestres, voies navigables et voies aériennes sont l'objet de toutes les attentions de l'empereur dans un objectif à la fois de développement économique et de stratégie militaire.

Le Premier Empire hérite des voies de communication développées durant la seconde moitié du XVIII^e siècle par les Ponts et Chaussées. En 1804, Napoléon réorganise le corps des ingénieurs, leur formation et l'administration des Ponts et Chaussées. Ces nouvelles structures sont mises au service de l'aménagement des territoires de l'Empire et – en association avec le corps du Génie militaire – des places fortes et des ports militaires. Routes, ponts, canaux, voies navigables, digues et dunes, ports bénéficient de vastes programmes d'entretien ou de création, marquant fortement le paysage.



Plan du cours de l'Adour depuis Garonne jusqu'à son embouchure dans la mer.
10 juin 1808. Archives nationales, AF/IV/1308.

Franchissant les Alpes, irradiant de Paris vers les territoires annexés du nord, de l'est ou de la Méditerranée, ouvrant sur la mer et reliant l'Europe du nord à la Méditerranée *via* la France, ce nouveau réseau est pensé, coordonné et réglementé. Profitant des nouvelles techniques et de nouveaux matériaux de construction, il permet la circulation des personnes et des marchandises comme la diffusion des idées. Il relie les sites de production et de commerce et pose les bases des infrastructures qui serviront au développement économique de la France au XIX^e siècle.

Les toutes nouvelles communications aériennes représentent un enjeu militaire autant qu'une opportunité cruciale pour l'organisation de l'État, dans un Empire au territoire toujours plus vaste. D'invention récente, le télégraphe de Chappe permet de transmettre rapidement des informations dans des régions montagneuses ou difficiles d'accès, à l'aide de signaux formés depuis des mâts visibles de longues distances. Les aérostats, innovations mises en avant lors de fêtes et de démonstrations dans de nombreuses villes, sont aussi utilisés pour l'observation de champs de bataille et passionnent le public.



Projet de machine aérostatique, par l'ingénieur Lelièvre.
1805. Archives nationales, F/12/2430

Deuxième partie – Encourager l'industrie

Administrateurs, savants et ingénieurs sont convaincus du potentiel minier de la France, que viennent d'ailleurs accroître les conquêtes des guerres révolutionnaires et napoléoniennes. Sous l'égide de l'empereur se précise durablement l'action de l'État dans la cartographie des ressources du sous-sol, l'encadrement de leur exploitation et la pédagogie à l'intention des exploitants, grâce notamment à la loi de 1810 sur les mines.

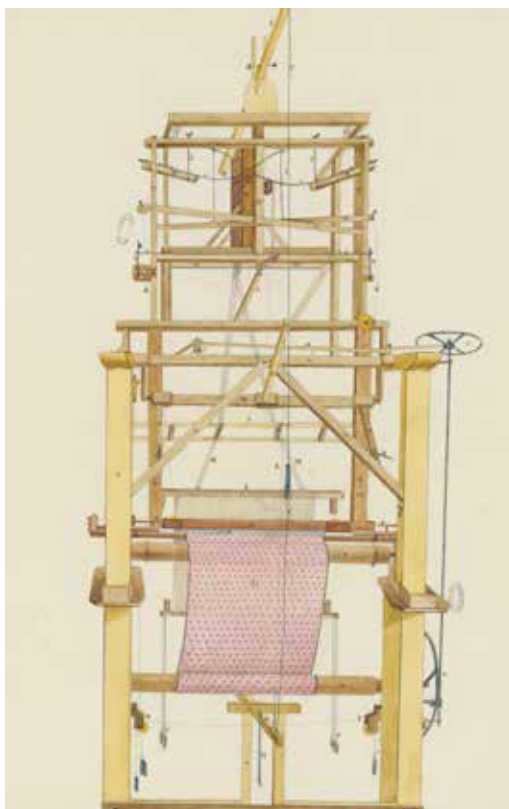
Avec les moulins, verreries et forges, l'empereur est aussi attentif à la capacité à produire suffisamment de farine pour le « ventre de Paris » qu'à la qualité des métaux employés à la fabrication des armes.



Plan de l'usine de fonderie des sieurs Frèrejean et dépendances situées à Pont-l'Évêque [département de l'Isère].
1806. Archives nationales, AF/IV/322.

Le retour à la stabilité monétaire et la paix d'Amiens (1802) offrent un cadre favorable à la reprise. Le blocus continental (1806) donne ensuite aux manufacturiers des débouchés privilégiés dans toute l'Europe, à l'abri de la concurrence anglaise. L'industrie textile, en particulier cotonnière, en profite largement. Quant au soutien aux manufactures, il prend des formes variées : prix proposés pour la conception de machines, encourageant l'innovation, ou encore commandes étatiques comme les soieries pour le palais de Versailles.

Ainsi la phrase « C'est moi qui ai créé l'industrie française » que l'empereur aurait déclarée au général Caulaincourt en 1812, prend tout son sens. Elle a le mérite de marquer que le Consulat puis l'Empire ont cherché à favoriser la reprise et l'expansion industrielles après les troubles révolutionnaires, perçus comme un temps de marasme, sinon de débâcle industrielle.



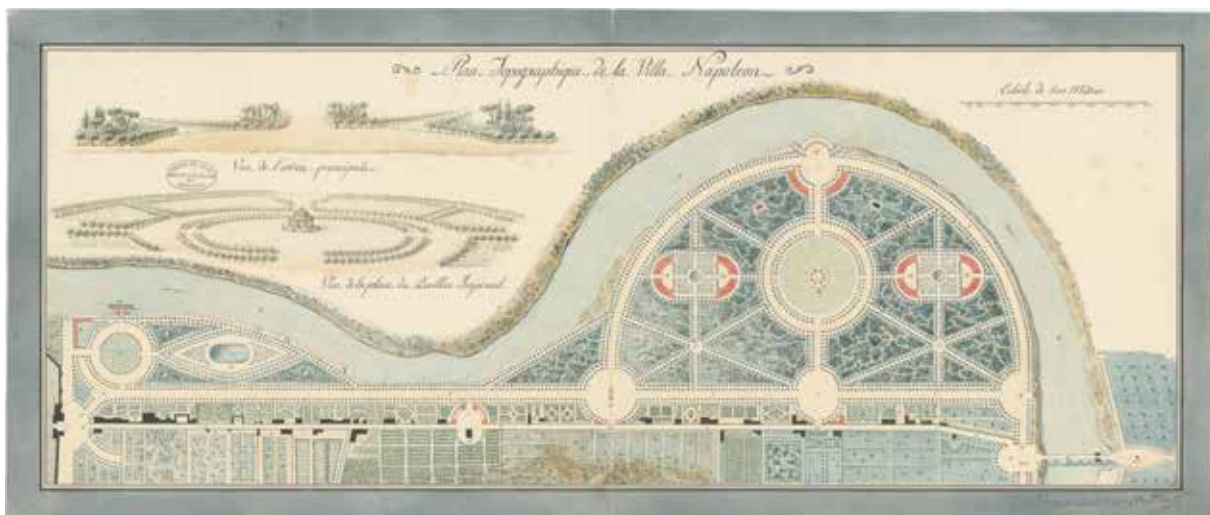
Dessin d'un métier à tisser dans un dossier de demande de brevet d'invention, par Tournu et Martinon. 1810. Archives nationales, F/12/1044.

Troisième partie – Aménager les territoires et les villes

Gouverner n'est possible que grâce à une connaissance fine du territoire. Aussi Napoléon tient-il à tout savoir de ce qui se passe dans l'Empire, depuis les plus hautes affaires de l'État jusqu'aux sujets les plus insignifiants.

Il en est ainsi du bornage des communes. On sait que le cadastre est une œuvre de Napoléon, décidée en réaction au « mille-feuille » administratif de l'Ancien Régime. On sait moins que l'entreprise entraîne une multitude de problèmes pratiques. Un banal conflit de bornage entre communes aboutit à une décision particulière de Napoléon, qui peut être prise depuis les confins de l'Empire, illustrant la centralisation à l'extrême de son administration.

L'aménagement des villes est également une préoccupation constante. Les projets d'urbanisme, conçus dans un esprit néo-classique, sont autant destinés à la modernisation urbaine qu'à servir de vitrine et de propagande à l'Empire. Les projets d'élévation et de percement de la nouvelle rue de Rivoli, réalisés par les architectes Charles Percier et Pierre-François-Léonard Fontaine, illustrent cet esprit. La création de villes nouvelles (Napoléonville/Pontivy et Napoléon/La Roche-sur-Yon) comme la transformation des villes annexées sont l'exemple de la capacité modernisatrice et de la puissance artistique et politique du nouveau régime.



Plan topographique de la villa Napoléon à Rome [département du Tibre (auj. en Italie)].
s. d. [1809].
Archives nationales, AF/IV/1715.

Cabinet de curiosité

Le « cabinet de curiosité » présenté ici est une construction des commissaires de l'exposition, une invitation à une promenade au milieu des trésors de la secrétairerie d'État.

Ces pièces évoquent le regard panoramique et universel de cette institution sur toute l'administration de l'Empire. Napoléon, toujours soucieux de l'héritage qu'il souhaite léguer à la postérité, travaille sans relâche à la construction de la gloire de l'Empire, comme en témoigne la commande à la Manufacture de Sèvres du service de table destiné à commémorer les grands chantiers d'aménagement des villes.

En attestent également l'attention portée aux fastes de la cérémonie du sacre, aux uniformes des fonctionnaires et dignitaires de l'État, ou aux étendards, destinés aux régiments militaires, dessinés par le peintre de l'Empire David, tout comme les projets de monuments destinés à célébrer l'armée et ses succès, parmi lesquels on peut citer le projet d'obélisque à ériger sur le Pont-Neuf à Paris, réalisé par Dominique-Vivant Denon.



Modèle de broderie des manteaux des maréchaux de l'Empire pour le sacre, par le brodeur D'Allemagne
s. d. [1804].
Archives nationales, AF/IV/1220.

L'œil de Napoléon est partout et observe les territoires récemment intégrés à l'Empire, comme l'Espagne, afin d'en surveiller l'opinion publique. Il se pose également sur ceux dont il a rêvé la conquête, comme le Maroc, ou encore sur les anciennes colonies françaises en Amérique du Nord.



Carnet de silhouettes de chefs de la nation des Osages, relevées à l'occasion de leur passage à Lexington [État de Kentucky, États-Unis d'Amérique] par August Waldemard Mentelle. 1804. Archives nationales, AF/IV/1681/A.

Sas de fin

Chiffres clés de l'opération de restauration et liste des généreux donateurs à la souscription lancée dans ce but en 2017 viennent clore cette présentation des documents exceptionnels de la secrétairerie d'État impériale.

Focus sur quelques documents et objets présentés dans l'exposition

Introduction



1. Grand portefeuille à soufflet en maroquin rouge ayant appartenu à Hugues-Bernard Maret

S. d.

Archives nationales, AE/Vla/110.

Fils d'un médecin dijonnais, avocat au parlement de Bourgogne, Hugues-Bernard Maret (1763-1839) est journaliste et principal actionnaire du *Moniteur universel* au début de la Révolution, avant de bifurquer vers la diplomatie. Il devient secrétaire personnel de Bonaparte à son retour d'Égypte, puis secrétaire d'État quelques jours après le coup d'État de Brumaire (1799), avec rang de ministre à partir de juillet 1804.

À la secrétairerie d'État, il se montre organisateur scrupuleux, bourreau de travail, homme d'autorité et ministre de confiance de Napoléon.

Il présente rapports et projets de décret à l'empereur, où qu'il soit, dans les palais impériaux comme sur les champs de bataille.

Première partie – Développer les communications



2. Détail du plan de reconnaissance du golfe de Kotor [auj. au Monténégro], par Charles-François Beautemps-Beaupré (1766-1854) et Portier.

1809.

Archives nationales, MAP/6/JJ/54ter/19.

De 1806 à 1809, en vue de la création d'une route entre Venise et le Levant, l'ingénieur hydrographe Beautemps-Beaupré effectue une mission de reconnaissance géographique et stratégique de la côte orientale de la mer Adriatique. Le golfe de Kotor, sous domination italienne depuis 1805, est intégré à l'Empire en 1810.

Sur un immense plan de plus de 4 mètres par 2 qui fournit des informations topographiques extrêmement précises sont représentés de magnifiques panoramas dépeignant aussi bien les détails des côtes que la vie quotidienne.



3. Étalon prototype en platine du mètre, fabriqué par Étienne Lenoir (1744-1832).

1799.

Archives nationales, AE/1/23/10.

En 1791, l'Assemblée constituante définit le mètre – 1/10 000 000^e du quart du méridien terrestre – comme « base du nouveau système de mesures qui sera décimal ».

De 1792 à 1798, les astronomes Jean-Baptiste Delambre (1749- 1822) et Pierre Méchain (1744-1804) calculent sa valeur en traçant une méridienne de 1 147 km, entre Dunkerque et Barcelone. En 1799, l'ingénieur Étienne Lenoir en réalise l'étalon en platine, aussitôt déposé aux Archives nationales.

Le mètre devient mesure universelle en 1875. Aujourd'hui, il correspond à la longueur du trajet parcouru dans le vide par la lumière pendant une durée d'1/299 792 458^e de seconde.

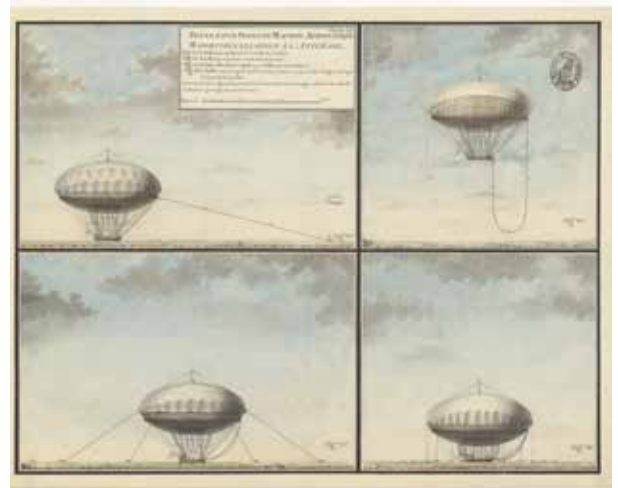
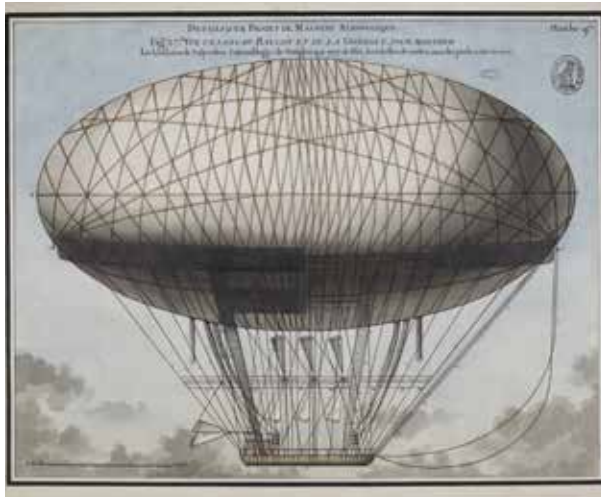


4. Projet de machine aérostatique, par l'ingénieur Lelièvre.

1805.

Archives nationales, F/12/2430.

Dès l'invention des ballons à air chaud ou à hydrogène (les fameuses montgolfières), on cherche très vite à perfectionner l'aérostation. Des vols habités ont lieu dès les mois qui suivent l'invention : le 19 septembre 1783, un coq, un canard et un mouton s'envolent de Versailles, précédant les premiers aéronautes. Les projets de machines aérostatiques se multiplient dès lors, encouragés par l'intérêt populaire et par les progrès scientifiques. Les évolutions techniques permettent l'utilisation, dès 1794, d'un ballon pour l'observation des champs de bataille ; mais l'aérostat reste avant tout un objet de curiosité pour des célébrations publiques. De multiples projets plus ou moins sérieux et réalisables sont soumis à l'empereur.



5. Projet de machine aérostatique présenté à l'Académie des sciences par Jean-Baptiste Meusnier de La Place (1754-1793).

S. d. [1784].

Archives nationales, AE/II/1872 (cote d'origine : AF/IV/1955/33)

Archives nationales, CP/AF/IV/1955

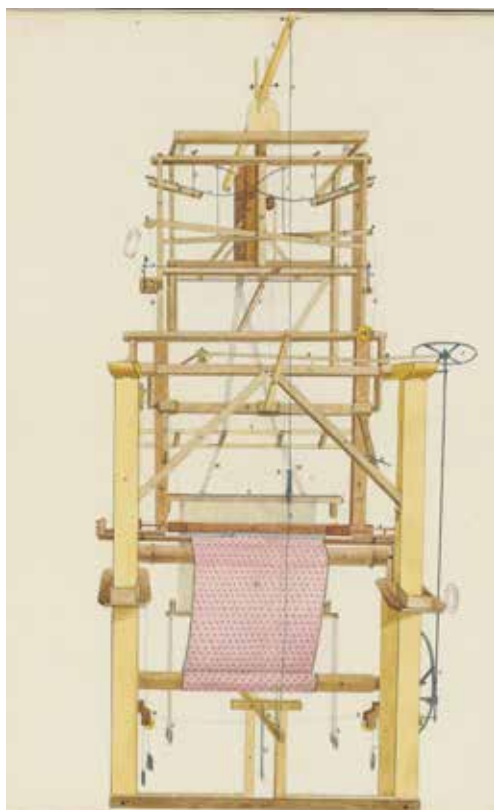
Jean-Baptiste Meusnier de La Place, jeune officier du Génie et savant accompli, propose en 1783 et 1784 à l'Académie des sciences des mémoires importants sur les aérostats, contribuant à des améliorations notables, notamment dans le domaine de la stabilité des ballons et de leur manœuvre.

Un ballon en forme d'ellipse, une nacelle conçue pour pouvoir amerrir et des hélices pour donner le mouvement caractérisent ses projets. Le plus vaste ballon doit pouvoir recevoir 30 hommes, dotés de 60 jours de vivres. Un autre, pour 6 hommes seulement, est destiné à servir à l'enseignement et aux expériences.

Si tout n'était pas réalisable dans ses propositions, Meusnier est reconnu comme un pionnier de l'aérostation, ouvrant la voie à d'autres innovations. Son œuvre fait référence et est reproduite en plusieurs exemplaires dès l'époque révolutionnaire.

Napoléon n'est pas indifférent au sujet, même si la lenteur des aérostats coïncide mal avec la mobilité de sa tactique militaire. Il s'en remet toutefois aux spécialistes : en 1808, Gaspard Monge qu'il a sollicité lui déconseille ainsi de donner suite à un projet d'invasion de l'Angleterre par cent aérostats, jugé scientifiquement trop peu réaliste.

Deuxième partie – Encourager l'industrie



6. Dessin d'un métier à tisser et mémoire dans un dossier de demande de brevet d'invention, par Tournu et Martinon

1810.

Archives nationales, F/12/1044.

Ce dessin accompagne une demande de brevet d'invention pour un métier à tisser se mouvant à la force de l'eau et capable de fabriquer toutes sortes d'étoffe. Cette machine permet le tissage quasi automatisé des textiles. Cependant l'analyse du dossier par l'administration révèle que ce métier utilise un mécanisme déjà connu et conçu par J. M. Jacquard, rendant caduque la demande des inventeurs.

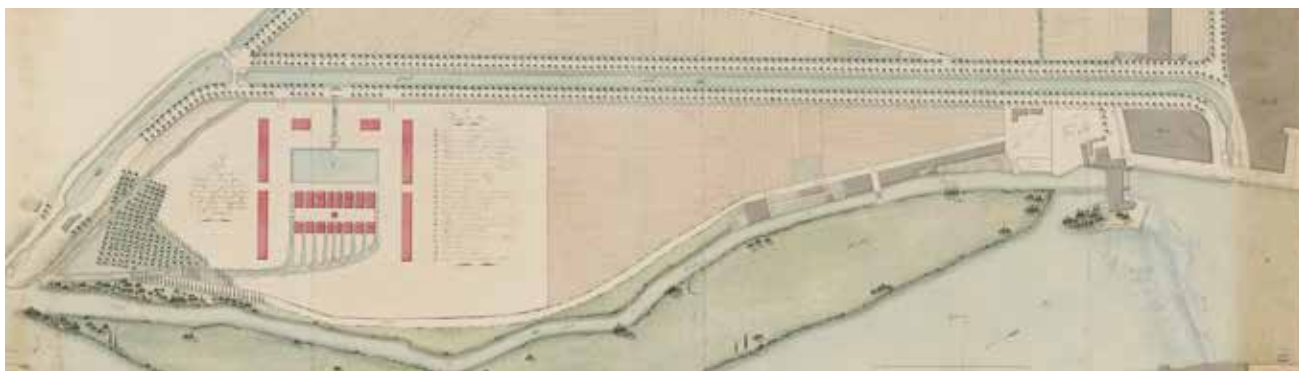


7. Lé de tenture de satin blanc, brodé d'or et de soie, pour la chambre à coucher de l'impératrice au palais de Versailles, dessiné par Jean-François Bony (1754-1825) et fabriqué par Bissardon Cousin & Bony à Lyon.

1811-1814.

Mobilier national, GMMP 1/001.

En 1811, le Garde-Meuble impérial lance une importante commande d'étoffes précieuses aux soyeux lyonnais pour meubler le palais de Versailles. Coordonnée par la chambre de commerce et le préfet du Rhône, une commission, dotée de deux millions de francs, emploie quatorze fabricants. Ces deux lés sont tissés dans ce contexte par deux des maisons les plus prestigieuses du moment. Pour leur tissage, les métiers sont équipés du régulateur inventé par Dutilleul cette même année 1811. Cette machine, ajoutée au métier Jacquard, améliore la qualité du dessin et le rend plus régulier. Lors de la commande, les fabricants s'engagent à employer le régulateur moyennant une indemnité d'un franc par mètre d'étoffe, somme qui les incite à suivre les innovations dans le domaine textile.



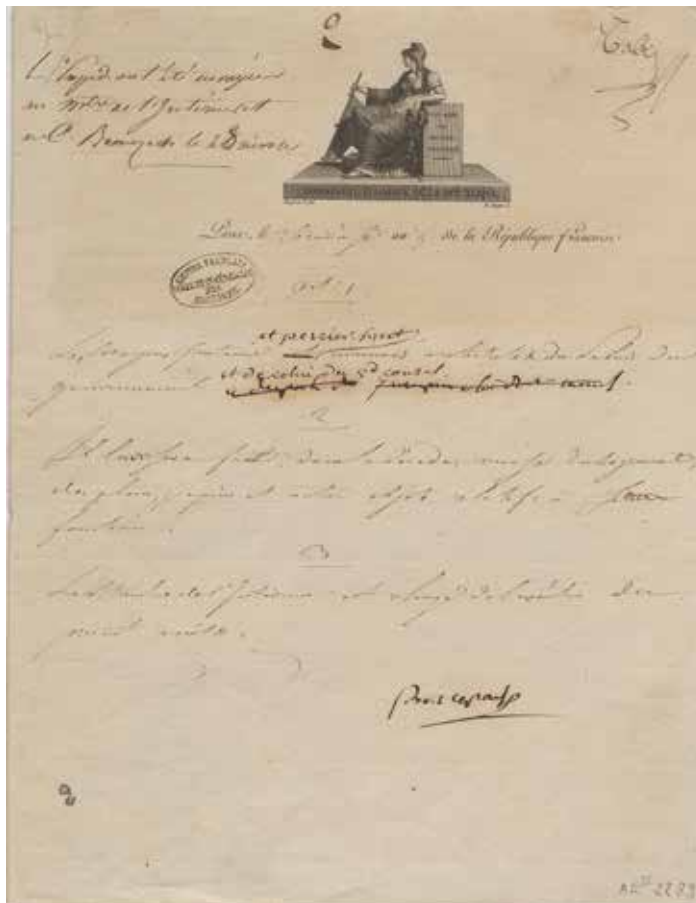
8. Projet d'une école impériale de métallurgie, mécanique pratique et fonderie de canons en fer et en cuivre, sur un emplacement appartenant à M. Lecour, entrepreneur de la fonderie impériale de Toulouse.

S. d. [1808].

Archives nationales, AF/IV/1955.

Il existe une fonderie à cuivre à Toulouse depuis le ^{xvi}^e siècle, dans la rue des Cordeliers. Durant la Révolution, Toulouse, particulièrement exposée en raison de sa proximité géographique avec l'Espagne, est une place militaire stratégique : s'y développent un arsenal, des dépôts d'armes, une école d'artillerie. Berta, arrivé à Toulouse en l'an IV comme entrepreneur de la fonderie de canons, acquiert un premier terrain. En 1808, avec son gendre Lecour, il procède à des agrandissements, par la location d'un bâtiment voisin et d'un terrain qui existe entre le canal et l'ancien mur de clôture du jardin des religieuses de Sainte-Claire. Les établissements Berta-Lecour sont alors réputés pour la qualité de leurs réalisations. Durant l'été 1808, Napoléon et Joséphine visitent Toulouse : l'empereur rappelle à cette occasion à quel point il est attaché au développement de la fortune commerciale et industrielle en France, et se montre particulièrement attentif aux projets industriels qu'on lui expose sur Toulouse et le Midi. Le plan présenté ici s'inscrit dans cet esprit de développement industriel de la région. Il prévoit l'installation d'une école à proximité de la fonderie, dans l'actuel quartier du Moulin du Bazacle. Le projet n'a jamais été réalisé.

Troisième partie – Aménager les territoires et les villes



9. Nomination, signée Bonaparte, de Charles Percier (1764-1838) et de Pierre Fontaine (1762-1853) comme architectes des palais du gouvernement et du Premier consul.

26 nivôse an IX [16 janvier 1801].

Archives nationales, AE/II/2289 [AF/IV/28].

Nommés architectes des palais du gouvernement et du Premier consul en 1801, Percier et Fontaine sont caractéristiques du style Empire classicisant.

Ils travaillent notamment sur le palais du Louvre, le palais des Tuileries, le percement de la rue de Rivoli. On leur doit aussi l'arc de triomphe du Carrousel, devant le palais des Tuileries, qui célèbre la victoire d'Austerlitz ou des aménagements dans les châteaux de la Malmaison, Fontainebleau et Compiègne.

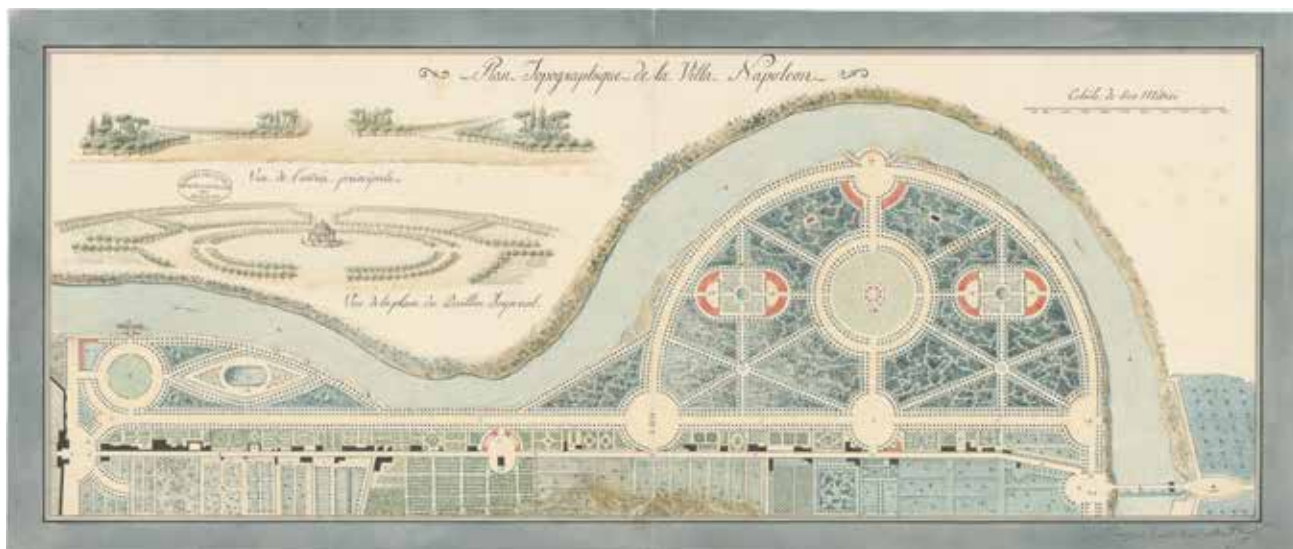


10. Plan général du projet de la nouvelle ville à construire à La Roche-sur-Yon, établi conformément au décret impérial du 5 prairial an XII [25 mai 1804], rectifié et joint à une lettre du 16 ventôse an XIII [7 mars 1805] de Champagny, ministre de l'Intérieur, à Maret, secrétaire d'État.

S. d. [1805].

Archives nationales, AF/IV/151.

Le 25 mai 1804, Napoléon érige le bourg de La Roche-sur-Yon en chef-lieu du département de la Vendée. Le village est rebaptisé « Napoléon » par un décret du 28 août suivant. Tout y est à construire, et les premiers travaux commencent début 1806 : préfecture, tribunal, casernes, église, marché couvert, lycée, prison, routes desservant la nouvelle cité. Celle-ci est insérée dans un pentagone, avec une immense place centrale. L'objectif est de passer de 600 à 12 000 habitants, chiffre atteint seulement dans les années 1860.



11. Plan topographique de la villa Napoléon à Rome [département du Tibre (auj. en Italie)], joint à un rapport de Ferdinando Dal Pozzo (1768-1843), daté de Rome, le 10 août 1809.

S. d. [1809].

AF/IV/1715.

La « Villa Napoléon », projet commandé à Giuseppe Valadier en 1809, devait prendre place sur un terrain situé dans les environs du Ponte Milvio. Ce secteur est déjà bien connu de l'architecte qui travaille depuis 1805 à la transformation de cette partie des environs de Rome. Valadier a proposé la création d'une promenade plantée jusqu'à la Porta del Popolo, nommée alors « Nouveau Campo Marzio ». Faute d'investisseurs, cette initiative échoue. Mais Valadier reprend espoir de pouvoir exécuter son projet au cours de la période napoléonienne, quand le gouvernement de Rome propose la création de grands parcs urbains dans la ville. Le manque d'espaces verts publics, qui sont alors de plus en plus en vogue en Europe, est un défaut attribué par le gouvernement napoléonien au mauvais gouvernement du pape. Ainsi, lorsque Rome est annexée à l'Empire en 1809, la création de ces grands parcs vise à symboliser le renouveau de la ville préconisé par le régime impérial. Valadier conçoit donc ce grand parc public, directement dédié au « nouveau César ». Cependant, le refus de l'empereur, réfractaire à voir son nom lié à un projet aussi coûteux et ostentatoire, range définitivement la villa Napoléon dans le tiroir des projets non aboutis de la Rome napoléonienne.

Cabinet de curiosité



12. Modèle de broderie pour le grand costume de l'empereur, par le brodeur Picot, joint à une lettre du 12 vendémiaire an XIII [4 octobre 1804] de Michel Régault de Saint-Jean d'Angély.

S. d. [1804].

Archives nationales, AF/IV/1220.

En prévision des festivités du sacre, plusieurs projets de broderies réalisées par les brodeurs D'Allemagne et Picot, sont présentés à l'empereur afin de déterminer les détails des costumes portés par l'empereur, le chambellan, les maréchaux de l'Empire et les grands dignitaires.

Réalisées, ces broderies sont visibles sur le tableau peint par David immortalisant le sacre.



13. Projet de costume pour le garde-drapeau et pour le porte-étendard, avec une esquisse au verso.

S. d. [1812].

Archives nationales, AF/IV/1164.

Jacques-Louis David, le « premier peintre » de l'Empire, dessine plusieurs projets d'uniformes destinés aux garde-drapeaux et porte-étendards. On y lit les annotations de l'artiste, qui détermine une « manière plus martiale de porter l'étendard, qui correspond mieux à l'esprit du décret de l'empereur », ou recommande des armes défensives qui « augmentent la sécurité et l'audace des braves ».

Le ministre de la Guerre envisage un temps de préférer au drapeau tricolore bleu-blanc-rouge, adopté sous la Révolution et conservé sous l'Empire, des couleurs plus « simples » à faire figurer sur un étendard qui doit en outre accueillir les inscriptions prescrites par l'empereur. Rappelant que le blanc, couleur des rois de France, est proscrit, il propose un drapeau de couleur unique, bleu. Sont proposées aussi des couleurs rouge garance, jaune orange et gris pour les régiments suisses et étrangers, pour les vétérans et les équipages militaires. Le drapeau tricolore bleu-blanc-rouge est finalement maintenu, l'empereur s'y montrant personnellement attaché et sensible à la réaction de l'armée en cas de changement de couleurs.



14. Carnet de silhouettes de chefs de la nation des Osages, relevées à l'occasion de leur passage à Lexington [État de Kentucky, États-Unis d'Amérique] par August Waldemard Mentelle, joint à une lettre à l'empereur datée du 17 avril 1805 à Lexington.

1804.

Archives nationales, AF/IV/1681/A.

De petit format, le carnet de croquis de silhouettes de chefs de la nation des Osages, Indiens établis sur le Mississippi à 400 milles de l'embouchure de l'Ohio, est réalisé par August Waldemard Mentelle, en juin 1804, à leur passage à Lexington (États-Unis, Kentucky actuel). Il est ensuite envoyé au ministre des Relations extérieures, puis transmis à l'empereur.

Ce qui reste de la Louisiane française (essentiellement sa partie occidentale, délimitée par le Mississippi), secrètement rétrocédé par l'Espagne à Napoléon par le traité de San Ildefonso de 1800, vient alors d'être vendu par l'empereur aux États-Unis, en 1803. La partie orientale de l'État, où se situe Lexington, avait été cédée à l'Espagne en 1762. De toute évidence, l'intérêt des Français pour la région demeure.

Les activités pédagogiques

Pour les enseignants :

Visite de l'exposition sous la conduite de Thierry Lentz, directeur de la Fondation Napoléon, et présentation de pistes d'exploitation pédagogique.

Mercredi 17 mars 2021 de 14 h à 16 h30 (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

Réservation obligatoire auprès du service éducatif

Pour les classes :

Visites-ateliers

Cartographier pour Napoléon

Primaire, secondaire

Outil de gouvernement, de conquête et de prestige, la carte revêt à l'époque napoléonienne une dimension particulière. L'atelier, qui s'ouvre par une visite de l'exposition, propose aux élèves de mesurer comment la carte sert la mise en place d'une administration politique et fiscale et devient un outil de la propagande impériale. Après un bref rappel de l'histoire de la cartographie à l'époque moderne, ils découvrent comment la normalisation et l'harmonisation cartographiques mises en œuvre par les ingénieurs topographes ont conduit à l'élaboration des cartes qui leur sont familières aujourd'hui.

Aménager, administrer le territoire sous l'Empire

Primaire, secondaire

Entre héritages d'Ancien Régime, principes révolutionnaires et pouvoir personnel et autoritaire, Napoléon s'attache à gouverner et à administrer le territoire en jetant, selon sa formule, « sur le sol de France, quelques masses de granit ». Lors de la visite de l'exposition, les élèves découvrent le rôle de la secrétairerie d'Etat, l'un des rouages les plus importants du pouvoir et du fonctionnement quotidien de l'Empire napoléonien. En atelier, les élèves sont invités à réfléchir sur la question de savoir en quoi l'œuvre de modernisation entreprise participe à une nouvelle conception de la Nation.

¡ 1808 : España contra Napoleón !

Secondaire, LV espagnol

Al corazón de los Archivos de Francia, están guardados documentos, ciertos propagandísticos producidos en contra de la ocupación francesa, durante el reino de Fernando VII. La posibilidad de un acercamiento a estos testimonios de la época napoleónica genera una especial emoción histórica. Los alumnos preparan y presentan cortas ponencias, utilizando una selección de documentos y completando un "dossier" pedagógico.

- **Durée** : 2 h en classe dédoublée
- **Tarifs** : 50 euros pour la classe
- **Tarif réduit** (REP, REP+ et établissements de Plaine Commune) : 25 euros

Visite libre :

Sous la conduite du professeur.

Inscription obligatoire auprès du service éducatif

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, le service éducatif est susceptible de décliner un accompagnement numérique de l'exposition à l'usage des classes.

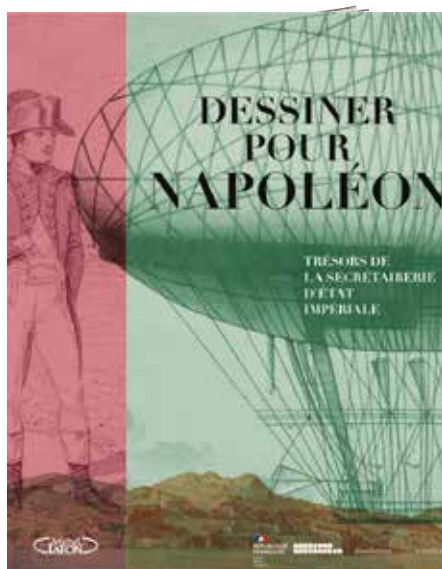
Renseignements, réservation :

Lundi, Jeudi de 14 h à 17 h 30 et Vendredi de 14 h à 16 h

Mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Tél. 01 75 47 20 06

service-educatif.an@culture.gouv.fr



Fondation Napoléon
Archives nationales

DESSINER POUR NAPOLÉON

*Trésors de la secrétairerie d'État
impériale*

Office : 4 mars 2021
Format : 23/28,5
Pagination : 216
Prix : 29 €

ATTACHÉES DE PRESSE

Anne Procureur
01 41 43 24 72 - 06 16 91 20 05
a.procureur@michel-lafon.com

Stéphane Levens (presse Belgique)
00 32479749598
stephanelevens@gmail.com

Marion Robert (presse Canada)
01 41 43 09 82 - 06 50 62 18 17
mrobert@michel-lafon.ca

LES AUTEURS

LA FONDATION NAPOLÉON et LES ARCHIVES NATIONALES s'associent pour une exposition exceptionnelle qui a lieu à partir de mars 2021 à l'Hôtel de Soubise (Archives nationales) à Paris : *Dessiner pour Napoléon*. À cette occasion et pour le catalogue de cette exposition, les meilleurs spécialistes de Napoléon I^{er} ont été sollicités pour apporter leur contribution et rédiger les textes de l'ouvrage sur cette thématique inédite qui célèbre les 200 ans de la mort de l'empereur.

LE LIVRE

Dessiner pour Napoléon ***Trésors de la Secrétairerie d'État impériale***

Exposition aux Archives nationales, Hôtel de Soubise, Paris
du 10 mars au 19 juillet 2021

Créée le 25 décembre 1799, la secrétairerie d'État impériale fut un organe vital de l'Empire, rouage incontournable d'une administration qui préparait les prises de décision de Napoléon I^{er} et dont les archives constituent aujourd'hui un véritable trésor iconographique. À l'occasion du bicentenaire de la mort de l'empereur, une exposition présentée aux Archives nationales rend accessibles ces documents figurés : plus de 100 plans, dessins, cartes, lettres et décrets parfois signés de la main de l'empereur, restaurés puis numérisés grâce à une souscription lancée en 2017 en partenariat avec la Fondation Napoléon, sont pour la première fois montrés au public et dans ces pages.

Dessins de broderie, projets d'aérostats, plans techniques, cartes de départements et de régions, délimitations de territoires, projets de ponts et tracés de routes, schémas de fortifications, dessins d'architecture : des documents exceptionnels, finement exécutés, aux dimensions parfois impressionnantes (dans cet ouvrage, la carte hydrographique du Rhin est reproduite sur un dépliant de 6 pages), à découvrir pour leur intérêt tant historique que graphique et artistique. Sans nul doute ils sont le reflet des conquêtes impériales, qu'elles soient symboliques ou bien réelles, et nous dévoilent une partie méconnue du génie de Napoléon.

2021 : BICENTENAIRE DE LA MORT DE NAPOLEON I^{ER}

Les partenaires

La Fondation Napoléon



La Fondation Napoléon a pour objet l'étude des périodes du Directoire, du Consulat, du Premier Empire, de la Seconde République et du Second Empire, et se propose d'être le lieu d'information, de documentation et d'échanges de référence sur ces périodes. Elle contribue également à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine napoléonien.

Reconnue d'utilité publique, le 12 novembre 1987, elle tire ses moyens d'actions des revenus du legs consenti par M. Martial Lapeyre, industriel et passionné d'histoire, et de divers dons et legs qui lui ont été consentis depuis.

Elle est présidée depuis 2005 par M. Victor-André Masséna, prince d'Essling. Son Conseil d'Administration initie les projets, mis en œuvre par une équipe administrative multilingue dirigée par M. Thierry Lentz. Soucieuse de soutenir le travail des historiens et des chercheurs, la Fondation œuvre pour la conservation des sources historiques (inventaire, numérisation d'archives napoléoniennes), attribue chaque année jusqu'à huit bourses de thèse, et deux prix d'histoire. Elle soutient l'édition napoléonienne par ses mécénats ou ses interventions scientifiques. Elle met à disposition des chercheurs une bibliothèque, des sites Internet et les conseils de ses spécialistes.

En partenariat avec l'Institut catholique d'Études supérieures de Vendée, elle anime la Chaire Napoléon, avec des cours et travaux dirigés pour les étudiants (licence d'Histoire, doubles licences Histoire-Droit et Histoire-Lettres), des conférences et des événements au sein de cet établissement universitaire. Pour un public varié, elle a développé, depuis 1996, une forte présence sur internet avec son site institutionnel (www.fondationnapoleon.org), son site généraliste (www.napoleon.org), sa revue scientifique en ligne *Napoleonica*. La Revue (diffusée sur le portail Cairn.info) et un site d'archives en lignes (www.napoleonica.org). Cet apport est complété par une forte activité sur les réseaux sociaux et l'édition numérique d'une Lettre d'information hebdomadaire.

Pour les enseignants et le public scolaire, la Fondation anime deux sections particulières sur le site www.napoleon.org, intervient dans des réunions d'enseignants et produit des vidéos pédagogiques (YouTube). Elle organise chaque année des conférences et des colloques, dont les soirées de son Cercle d'études qui ont lieu deux à trois fois par mois.

Partenaire de nombreux musées et institutions français ou étrangers, la Fondation Napoléon assure, avec le ministère des Affaires étrangères et le Gouvernement de Sainte-Hélène, la gestion des Domaines nationaux de Sainte-Hélène, au travers de la société Saint Helena Napoleonic Heritage Ltd. Dépositaire de collections de près de 1 400 objets historiques et œuvres d'art, la Fondation Napoléon participe par ses prêts ou organise elle-même des expositions dans le monde entier.

Elle soutient le patrimoine napoléonien par son action directe ou par l'organisation de grandes souscriptions internationales (en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères, les Domaines nationaux de Sainte-Hélène et le Souvenir napoléonien, afin de réaliser une importante opération de restauration de la Maison de Longwood (2010-2014) ; en partenariat avec les Archives nationales, afin de restaurer et numériser un fonds exceptionnel de documents de la Secrétairerie d'État impériale (2017-2018) ; en partenariat avec le Musée de l'Armée et le Souvenir napoléonien, afin de restaurer le tombeau de l'Empereur et les monuments napoléoniens de l'Hôtel national des Invalides (2019-2021).

2021 Année Napoléon



« Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé [...]. » Quelques jours après avoir exprimé ce souhait dans son testament, Napoléon I^{er} mourait le 5 mai 1821 sur l'île de Sainte-Hélène. Né le 15 août 1769 à Ajaccio, général, Premier Consul puis Empereur des Français, Napoléon Bonaparte a connu un destin unique, marquant, profondément et durablement, de son empreinte l'histoire de France et de l'Europe. En 2021, la Fondation Napoléon sera aux côtés de nombreux partenaires, en France et à l'étranger, pour commémorer la mort de l'empereur. Ce dernier grand bicentenaire napoléonien offre l'opportunité de diffuser les connaissances historiques les plus récentes sur la personnalité et l'œuvre de Napoléon, ainsi que sur son héritage.

Coproductrice de nombreux événements, la Fondation Napoléon prête plusieurs centaines d'objets de ses collections pour des expositions conçues par des partenaires prestigieux, parmi lesquels les Archives nationales, la Maison Chaumet, le Mobilier national, la Monnaie de Paris, le Musée de l'Armée, le Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau, le Palais Fesch-Musée des Beaux-Arts, la Réunion des musées nationaux - Grand Palais/La Villette, Service historique de la Défense.... La Fondation Napoléon propose deux grands concerts inédits. Elle soutient la réalisation et la communication des événements (expositions, colloques, journées d'études, conférences, concerts et représentations théâtrales, etc.), et des publications (catalogues d'exposition, livres, essais) des partenaires labellisés *2021 Année Napoléon* : Bibliothèque nationale de France, Institut de France et Fondation Dosne-Thiers, Musée du Château de Fontainebleau, La Poste, Domaines nationaux de Sainte-Hélène, Souvenir napoléonien, l'échevinat de la Culture de Waterloo...

Toutes les informations sur les partenaires et les événements peuvent être consultées sur le site institutionnel de la Fondation Napoléon, à partir de la page :

<https://fondationnapoleon.org/activites-et-services/histoire/2021-annee-napoleon/>

Le soutien de la Maison Chaumet



Les Archives nationales remercient chaleureusement la Maison Chaumet pour son généreux soutien en faveur de la restauration et la numérisation des dessins, cartes et plans du fonds de la secrétairerie d'État impériale, ainsi que leur valorisation avec l'exposition et l'ouvrage *Dessiner pour Napoléon. Trésors de la secrétairerie d'État impériale*.

Se joignant aux dons de nombreux particuliers, l'exceptionnelle participation de Chaumet a permis de clôturer avec succès la souscription publique *Sauver les dessins et les plans de Napoléon I^{er}*, organisée conjointement par les Archives nationales et la Fondation Napoléon de septembre 2017 à décembre 2018, permettant ainsi la concrétisation de cette opération inédite de sauvegarde et de valorisation de notre patrimoine commun.

Joailleur parisien depuis 1780, Chaumet devient très vite le fournisseur officiel de l'empereur Napoléon et de l'impératrice Joséphine. Depuis lors, l'histoire de la Maison se confond avec l'Histoire de France. Ses savoir-faire de Haute Joaillerie se transmettent de génération en génération depuis plus de 240 ans. Créés au cœur de la place Vendôme, diadèmes, pièces de joaillerie et garde-temps d'exception reflètent cette virtuosité et témoignent d'une élégance toute en grâce et caractère à travers des collections iconiques telles que *Joséphine*, précieux écho du goût de son inspiratrice.

Seul acteur privé invité par la Fondation Napoléon aux célébrations du bicentenaire de la mort de l'Empereur, rejoignant ainsi les Archives nationales et bien d'autres institutions, la Maison Chaumet présente du 10 avril au 12 juin 2021, dans les salons de son hôtel particulier nouvellement restauré du 12 place Vendôme, l'exposition *Joséphine et Napoléon, une histoire (extra)ordinaire*. Chaumet revient sur l'histoire d'amour hors norme et somme toute universelle de ce couple mythique, qui fut fondatrice de la Maison, en présentant plus de 150 pièces de joailleries, tableaux, objets d'arts et documents issus de sa collection historique, ou prêtés par des collectionneurs privés et des institutions culturelles.

Gardiennes d'une mémoire de Napoléon et Joséphine, la Maison Chaumet et les Archives nationales veillent chacune sur une histoire pluriséculaire, un patrimoine précieux issu de l'art du trait et des savoir-faire d'exception dans leurs ateliers respectifs, qu'ils soient dédiés à la création joaillière ou à la restauration d'archives.

Les Archives nationales renouvellent une fois encore leurs remerciements chaleureux à la Maison Chaumet, se réjouissant du lien fort les unissant depuis novembre 2018, dont l'exposition et l'ouvrage *Dessiner pour Napoléon. Trésors de la secrétairerie d'État impériale* sont le superbe aboutissement.

Connaissance des arts

connaissance
des arts

Grâce à la diversité de ses publications, ***Connaissance des Arts***, donne à ses lecteurs tous les repères indispensables pour mieux comprendre l'art de toutes les époques, de l'archéologie à la création contemporaine, de l'art des jardins à la photographie, du design à l'architecture. En complément de son mensuel (11 numéros par an), *Connaissance des Arts* publie une cinquantaine de hors-série et des livres d'art. Egaleme nt présent sur Internet, Connaissancedesarts.com est le site de référence de toute l'actualité artistique nationale et internationale, avec ses articles de fond, portfolios, podcasts et vidéos.

Chaque mois, *Connaissance des Arts* tient ses lecteurs au courant de toute l'actualité artistique et culturel. Expositions, ventes aux enchères, foires et salons sont commentés sous la plume des meilleurs journalistes et experts.

Les Archives nationales

Une institution citoyenne au service de la mémoire collective

Collecter, conserver, communiquer, faire comprendre et mettre en valeur leurs fonds, favoriser l'apprentissage de la citoyenneté auprès des jeunes publics sont les missions fondamentales des Archives nationales.

Créées pendant la Révolution française, les Archives nationales conservent les archives publiques des différents régimes politiques du ^{vii}e siècle jusqu'à nos jours, ainsi que les minutes des notaires parisiens et des fonds d'archives privées.

Avec la loi du 7 messidor an II [27 juin 1794], l'accès gratuit aux archives de l'État est établi comme une garantie du régime démocratique et de la transparence de l'État.

Ce sont près de 350 kilomètres linéaires d'archives sur tous supports, qui sont conservés, ainsi que des millions de fichiers nativement numériques.

Parmi ces documents, certains symbolisent des étapes majeures de l'histoire de France : les papyri mérovingiens, le procès des Templiers, le journal de Louis XVI, le serment du Jeu de paume, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le testament de Napoléon, les Constitutions successives de la France, ou encore le premier recensement numérique de la population en 1962.

Le musée des Archives nationales

Le musée des Archives nationales, créé en 1867 par le marquis de Laborde, est installé dans l'hôtel de Soubise, siège parisien de l'institution depuis 1808.

Ancienne demeure princière dont l'origine remonte à la fin du ^{xiv}e siècle, le bâtiment conserve encore le portail gothique fortifié qui appartenait à l'hôtel de Clisson, plus ancien vestige parisien d'architecture civile médiévale. Agrandi par la famille des Guise au cours des ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles, l'hôtel est acquis en 1704 par le prince et la princesse de Soubise qui confient à l'architecte Pierre Alexis Delamair l'aménagement de son imposante cour d'honneur.

Il abrite toujours aujourd'hui de somptueux appartements du ^{xviii}e siècle, de style rocaille, œuvre de l'architecte Germain Boffrand. Les peintures des plus grands artistes français de l'époque de Louis XV - François Boucher, Carle Van Loo ou Charles Natoire - contribuent à l'exceptionnelle beauté de cet ensemble décoratif.

Au sein de cet écrin prestigieux, le musée, dédié aux documents d'archives sous toutes leurs formes, offre dans son parcours permanent un aperçu des fonds conservés par les Archives nationales : fac-similés ou originaux présentés par roulement, les documents exposés illustrent la variété typologique, la pérennité chronologique et le caractère parfois emblématique des trésors déposés en ces lieux.

Régulièrement, les expositions temporaires thématiques révèlent l'infinie richesse documentaire des fonds en s'attachant à un aspect particulier de l'histoire de France au travers de nombreux documents originaux.



DESSINER POUR NAPOLÉON *Trésors de la secrétairerie d'État impériale*

Exposition

du 10 mars au 19 juillet 2021
Site de Paris
entrée gratuite

Archives nationales

60, rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris
Métro ligne 1 et ligne 11
Hôtel-de-Ville et Rambuteau

Horaires

du lundi au vendredi de 10h à 17h30
samedi et dimanche de 14h à 17h30
fermé le mardi

Contact

Catherine Vergriète
Responsable du service de la communication
catherine.vergriete@culture.gouv.fr

www.archives-nationales.culture.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARCHIVES
NATIONALES**